

HOMMAGE AUX « 23 »

(Le groupe Manouchian-Bocsov)

LE 22 FEVRIER

Au cimetière parisien d'Ivry.
Rendez-vous à 10 h 45 au Métro
Porte de Choisy, à 11 h au cimetière.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1084 - FEVRIER 1998

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE:

L'IDEE PROGRESSE !

Depuis longtemps l'institution d'une Journée Nationale de la Résistance nous semble une nécessité. Journée chômée? Non, il y a le 8 mai - la Victoire. Soirée de cérémonies du souvenir? Certainement, comme le 18 juin, là où les résistants toujours présents se retrouveront avec de plus jeunes déjà attachés à la Résistance. Mais surtout, surtout, journée dédiée à la jeunesse, journée, a précisé le dernier Congrès National de l'A.N.A.C.R., « où la Résistance sera évoquée dans tous les établissements scolaires: ses mobiles, son action, son rôle, ses idéaux ».

Dans une proposition de loi, le sénateur Edouard Le Jeune, membre de l'A.N.A.C.R., vient de justifier l'institution d'une telle journée par le fait qu'il importe de refouler ceux qui prétendent réécrire l'histoire, faisant de tous les Français des collaborateurs et de traîtres avérés des résistants méconnus!

Saisi par le comité de l'A.N.A.C.R. du Var à l'occasion d'une cérémonie organisée à Draguignan, avec notamment la participation de M. Jean-Pierre Masseret et du Colonel Rol-Tanguy, M. le Maire de Draguignan a obtenu le vote par son Conseil Municipal d'une motion en ce sens, motion transmise à M. Fabius, Président de l'Assemblée Nationale et à M. Le Secrétaire d'Etat et qui reçut un accueil très favorable. M. Fabius a estimé que la question est « effectivement d'une grande importance pour la mémoire collective de notre pays ». Et M. Masseret a répondu: « Je suis très sensible aux valeurs de notre République... Ce sont ces valeurs que je souhaite être la base d'une journée civile et citoyenne dans les écoles pour rappeler que le devoir de mémoire impose la défense de la démocratie avec tout ce qu'elle a de précieux »; il a confirmé cette position à M. Colombier, député, « Ami de la Résistance (A.N.A.C.R.) ».

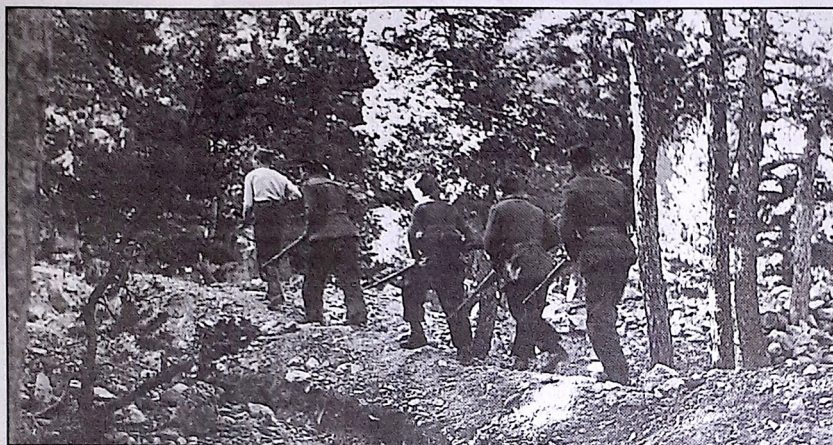
Il est donc raisonnable d'espérer que notre vœu constant, ainsi approuvé par des personnalités de l'opposition et de la majorité, dont le membre du gouvernement en exercice, recevra satisfaction. Depuis surtout le cinquantième anniversaire, et sur proposition formulée par l'A.N.A.C.R. de la Drôme, le vœu a pris vie dans un nombre croissant de localités et ce un jour bien précis, le plus significatif de l'union totale qui devait porter la Résistance et la France à leur place dans la Victoire: le 27 mai. Le Conseil Municipal de Draguignan a fort bien argumenté: « le 27 mai est en effet la date anniversaire de la première réunion (le 27 mai 1943, au 48 rue du Four à Paris) du Conseil National de la Résistance, symbole de l'union sacrée de la France résistante et combattante, sous la présidence du Préfet Jean Moulin; le 27 mai se devrait d'être instituée « Journée Nationale de la Résistance ».

Que cette date soit officiellement retenue à l'échelon national aurait une profonde répercussion: elle couperait l'herbe sous les pieds des trafiquants du passé en même temps qu'elle offrirait à la République un solide renfort de jeunes citoyens éclairés.

Le journal de la Résistance

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance.(ANACR)".
- P. 3 : Lever les forclusions sans ambiguïté.
Réunion de travail au ministère.
- P. 4 et 5 : Autour du procès Papon.
Heurs et malheurs des hommes du détail.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Le Concours de la Résistance et de la déportation.



CONGRÈS NATIONAL A CHAMBERY : LES 23-24 ET 25 OCTOBRE PROCHAIN. C'est au cœur de la Savoie, une région où la Résistance fut particulièrement active et les maquis fortement implantés, que se retrouveront les Résistants et leurs « Amis ».
Pour poursuivre le combat entamé il y a bientôt 58 ans.



11 Ces bandits se prétendaient « patriotes français ». Voici les noms: Manouchian, Wasjbrod, Bocsov (Juif hongrois, 20 attentats).

LES ÉTRANGERS DANS LA RESISTANCE. Sur cette photo, issue des services de propagande de l'occupant, l'on peut voir quatre héros du « groupe Manouchian » qui seront, avec 19 autres de leurs camarades de Résistance, assassinés par les nazis.

OU VA LE PROCES PAPON?

Seize années de recherches, de procédures, de diversions, de décisions de justice assez surprenantes, dont l'une fit repartir l'instruction « à zéro », de retards peu explicables, n'ont pu empêcher que s'ouvre enfin le procès de Maurice Papon.

Il s'est déroulé cahin-caha, maladie de Papon par ci, redondances d'avocats par là, jury appliqué, président et accusation connaissant si bien le dossier que de temps à autre un mot ou même un silence de Papon vaut aveu (nous publions quelques exemples en notre page centrale). La fiction du secrétaire général de préfecture sans responsabilités, ses subordonnés les supportant toutes, fait long feu.

Cependant, le 28 janvier, coup de tonnerre, très « médiatisé », comme on dit: Maître Arno Klarsfeld assure que le Président est le neveu par alliance d'une partie civile et devrait donc être écarté du procès. Son père Serge Klarsfeld assure qu'une fille de cette dame aurait révélé le fait en entendant prononcer le nom de sa mère à l'audience du 27. Impossible: il n'a été prononcé que le 28. Arno Klarsfeld dit bien que ce fut le 28, où cette personne l'aurait rencontré par

hasard; mais... il n'était pas au Palais ce jour là à l'audience.

Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas. Certes, Serge Klarsfeld a mis à jour depuis des années de nombreux crimes nazis. Mais pourquoi disait-il dès le début de l'affaire que des excuses de Papon suffiraient?

Dans l'état du procès au moment où nous écrivons, le lien de parenté n'est pas suffisant pour récuser le Président, (qui au surplus affirme l'avoir totalement ignoré). Mais le trouble recherché est obtenu. La solidarité avec le Président manifestée par l'ensemble des syndicats de magistrats et, le 3 février, par Mme la ministre de la Justice ne le dissipe pas complètement.

Que le n°2 d'une grande préfecture de Pétain ait accédé aux plus hauts rangs de la France libérée est-il pour certains - certains assurément puissants - une circonstance atténuante? Touverait-il été pour eux le sommet de la hiérarchie des complices de crimes contre l'humanité?

Un avocat des parties civiles aurait-il servi - pour quelles raisons? - leurs desseins?

Ces jours prochains répondront...peut-être.
C. F.-B.

ISERE:

RENCONTRE DEPARTEMENTALE

L'Isère, qui compte 300 adhérents « Amis de la Résistance (ANACR) », n'avait pas encore pu créer l'Association des « Amis de la Résistance (ANACR) ».

Cette nécessaire structuration départementale est en bonne voie. En effet, le 12 novembre s'est tenue une réunion en présence de Pierre Fugain, président départemental de l'ANACR et de René Mouchet, secrétaire départemental. Pierre Fugain évoqua le rôle des « Amis » mais aussi leur importance et leurs responsabilités, à la fois dans la transmission de la mémoire de la Résistance, de ses valeurs toujours actuelles et dans l'indispensable poursuite des luttes contre tous ceux qui prônent des idées nazies, fascistes, en redonnant aux jeunes générations qu'il s'agit toujours du combat des mêmes contre les mêmes. René Mouchet rappela les décisions prises par l'ANACR lors de ses congrès et la ferme volonté de voir se développer des groupes « d'Amis » organisés.

Puis, une discussion dynamique et constructive s'engagea: des idées fortes furent exprimées par les participants: « Il faut étudier l'histoire pour comprendre le temps présent. Les étudiants, les lycéens se passionnent pour à travers les leçons de la Résistance, trouver ce qu'il est possible de faire pour le présent et le futur. Transmettre la mémoire, la pérenniser, c'est transmettre l'esprit de la Résistance. Apprendre à savoir dire non ».

Parmi les projets en gestation, mentionnons un colloque autour du thème du Concours de la Résistance et de la Déportation, des actions en faveur de la journée de la Résistance le 27 mai, des visites au Musée de la Résistance.

A l'issue de cette rencontre, le comité Directeur départemental des « Amis de la Résistance (ANACR) » s'est constitué: président: Olivier Vallade, secrétaire: Martine Peters, trésorier: Jean-Claude Michaud, membres: Stéphane Duval, Pierre Gout, Jean-Claude Michaud, André Ronseau, Maurice Bossan.

MORBIHAN:

RECRUTER DAVANTAGE

La rencontre nationale des responsables des comités départementaux des « Amis de la Résistance » et des responsables nationaux de l'ANACR le 22 mars 1997 à Paris a insisté sur la nécessité de recruter davantage « d'Amis », et de les organiser dans des groupes ayant une activité réelle. C'est également le sens du nouvel appel du comité départemental des « Amis », adressé à tous ceux qui veulent défendre la mémoire de la Résistance.

Le comité du Morbihan, fidèle à cet engagement, a participé auprès des camarades de l'ANACR à diverses manifestations telles le 23 mai à la cérémonie du Souvenir au Mémorial de la Citadelle de Port-Louis. (dépot de gerbe par l'ANACR et les « Amis de la Résistance »), et le 27 mai au Rendez-vous de la mémoire avec inauguration de la stèle Jean Moulin à Ploemeur. Par ailleurs, durant le mois de juillet et au début août, les « Amis » ont participé aux cérémonies du Souvenir à Lann-Dordu à Berne, à Priziac, à Penthievre, au pays de Plumeliau, à la journée de la femme dans la Résistance à Bubry, aux cérémonies organisées à La Pie (22), à Noyal Pontivy, Bréhan, Reguiny, Naizin.

Les forums d'associations sont aussi un moyen de communication permettant une réelle information, des entretiens intéressants, voire le recrutement de nouveaux « Amis ». Et notre comité départemental d'Amis a participé, avec l'ANACR, sur invitation des municipalités, à 2 forums au cours de l'automne. Le 20 septembre 1997 au Forum des Associations du canton de Belz (c'était une première; tenue d'un stand commun avec la FNDIRP et sa présidente Simone Le Port, avec des expositions) et les 4 et 5 octobre 1997 au Forum des Associations à Lanester, avec la présence de 80 associations.

Le départ récent, pour raison professionnelle, de Jean-Christophe Lagrange, secrétaire départemental, et la disparition brutale de Gérard Le Bihan de Lanester, nécessitera une nouvelle organisation du comité départemental des « Amis », qui regroupe les comités locaux « d'Amis » de Lorient, El, Bubry, Guemene, Guer-Coetquidan et Gourin.

« Le Morbihan compte 15 comités locaux ANACR! D'autres peuvent nous rejoindre », écrit dans le dernier numéro d'« Ami entends-tu, journal de la Résistance bretonne » (4^e trimestre 1997) le président départemental des « Amis de la Résistance (ANACR) », Robert David.

CONSEIL NATIONAL:

OUVRIR LES GROUPES D'« AMIS » VERS L'EXTERIEUR

Comme annoncé dans notre précédent numéro, nous publions de nouveaux extraits du rapport présenté par Jacques Varin, secrétaire administratif des « Amis », lors de la dernière réunion du Conseil National, le 20 novembre dernier.

« L'un des points importants de la résolution du Congrès de Châteauroux a été la volonté d'ouvrir les « Amis » vers l'extérieur, car c'est bien là leur mission: s'adresser à l'ensemble de la population. Ce n'est pas le lieu de faire ici le compte rendu des activités des « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) » partout à travers la France, la page 2 du « Journal de la Résistance » en rend compte à chaque numéro. Bornons-nous à noter que les « Amis » ont été très présents dans la bataille pour faire au moins localement, au niveau des villes, du 27 mai la « Journée de la Résistance »; de même - c'est le cas notamment des « Amis » enseignants, - ils l'ont été aussi dans l'organisation du concours de la Résistance et de la Déportation, ils ont été nombreux à participer aux initiatives liées aux commémorations de la Libération, ils ont organisé nombre de conférences, expositions, visites de hauts lieux de la Résistance, etc.

Il y a eu aussi - mais dans un trop petit nombre de cas - des prises de position publiques, en tant qu'« Amis de la Résistance », sur les problèmes du négationnisme ou de la résurgence des idées - voire des actes - de type fasciste. Or il est important qu'aux côtés des comités départementaux ou locaux de l'A.N.A.C.R., s'expriment les groupes d'« Amis »; pour deux raisons: en premier lieu des raisons de fond - il faut dire ce que nous pensons des entreprises négationnistes, de réhabilitation des idées fascistes ou fascisantes ou d'atténuation de la responsabilité du régime de Vichy - et en deuxième lieu pour faire savoir que nous existons et ce pourquoi nous combattons. Il est donc souhaitable que les comités départementaux et locaux de l'A.N.A.C.R. « poussent », si cela est nécessaire, les groupes d'« Amis » à s'exprimer sur toutes ces questions - le procès Papon en offre actuellement l'opportunité. Plus largement, il me semble nécessaire que les comités départementaux et locaux de l'A.N.A.C.R. associent publiquement les « Amis », en tant que tels, à toutes leurs initiatives, à toutes les commémorations, afin que notamment les médias s'habituent à associer A.N.A.C.R. et « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ». Se pose aussi, à l'évidence, le problème d'une expression au niveau national.

Enfin, dernier aspect: les années s'écoulant, les faits de Résistance et les motivations des Résistants s'ancrent dans l'Histoire, s'historicisent. Et la réalité de ces faits et de ces motivations - on le voit chaque jour davantage - devient un enjeu: les héritiers de Vichy contestent la réalité des premiers et tentent de dénaturer les secondes. Les « Amis de la Ré-

sistance » ont donc - et en auront dans le futur une plus grande - une responsabilité particulière dans ce domaine: en recueillant les témoignages des résistants qu'ils côtoient, en étudiant la Résistance dans leurs localités, dans leur département, et au plan national, avec la plus grande rigueur.

Certes, l'Histoire n'est pas une science exacte, et ne peut être « officielle », à quelque niveau que ce soit, et l'idée de travaux faisant consensuellement l'unanimité est une vue de l'esprit, mais cette constatation ne doit pas nous paralyser pour étudier l'histoire de la Résistance, et écrire. Car, beaucoup d'autres, n'ayant pas nos scrupules, eux, n'hésitent pas à publier des ouvrages dont la rigueur est plus que discutable mais qui ont les honneurs des médias, ne serait-ce que parce qu'ils existent. Or, comme dit la maxime populaire, « les paroles s'envolent mais les écrits restent ». Et, il serait fâcheux que, quelles qu'en soient les raisons, « le mieux est souvent l'ennemi du bien », les seuls écrits qui restent soient majoritairement ceux de gens au sérieux discutable, au pire d'adversaires. Car dans vingt ou trente ans, une réalité s'imposera: les étudiants qui étudieront cette période n'auront à leur disposition que les archives - dont on sait qu'elles sont à manier avec précaution - et les livres; faisons en sorte que ceux dont la démarche est pour l'essentiel positive soient les plus nombreux possible. Nous préparons quant à nous, sous l'égide des « Amis », une édition commentée du programme du C.N.R., avec le témoignage de Robert Chamberlain, témoin privilégié de son élaboration.

Nous comptons aujourd'hui dans nos rangs plus de 8500 « Amis », c'est beaucoup par rapport à il y a quelques années et c'est trop peu en regard des nécessités et des enjeux. Et nous avons comme mission de faire que le plus grand nombre d'entre eux, « Amis de la Résistance », « Amis de l'A.N.A.C.R. », deviennent durablement des militants du combat pour les valeurs de la Résistance.

Pour réussir cela, les « Amis » ont besoin du concours des Résistants, de l'aide des comités de l'A.N.A.C.R. Et pour pérenniser le combat qu'ils ont mené, d'abord entre 1940 et 1945, puis depuis plus de 50 ans, les Résistants ont besoin des « Amis de la Résistance ».

Faisons en sorte, en commun, que les « Amis de la Résistance » soient les plus nombreux et les plus actifs possible, dès aujourd'hui, aux côtés des Résistants. Car, si nous voulons, si les Résistants et les « Amis » veulent qu'il y ait un « après », il faut qu'il y ait un « maintenant ».

CORREZE:

LA SOLIDARITE DES AMIS

Dimanche 9 novembre 1997 s'est tenue à la salle polyvalente de Saint-Clément l'assemblée départementale des « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Corrèze, en présence de la direction départementale de l'ANACR.

Après l'intervention d'Armand Bouchelet, responsable du comité intercommunal de l'ANACR et de M. le Maire de Saint-Clément, Jean-Pierre Chéze, Jean-Louis Lascaux, un des plus anciens « Amis », ouvert l'assemblée, laquelle devait aboutir à l'élection d'un comité départemental des « Amis de la Résistance », associé à l'ANACR.

Puis Bernard Delaunay, « Ami » associé au Conseil National de l'ANACR, rappela les orientations du congrès national de Châteauroux (octobre 1996) concernant le devoir de mémoire et l'esprit de la Résistance aujourd'hui:

« Aujourd'hui, nous devons rassembler le plus largement possible contre la haine raciste et pour la fraternité des peuples, contre les discours belliqueux et pour la paix, contre le fascisme et pour la démocratie, pour la mémoire contre l'oubli, pour la connaissance de la réalité historique contre sa falsification (...). Ce combat, notre combat commun - résistants et « Amis de la Résistance » - nous pensons qu'il doit être celui de tous ceux qui, dans notre pays, partagent ces valeurs humanistes et démocratiques qui nous motivent, c'est-à-dire potentiellement du plus grand nombre, un combat qui n'a jamais été aussi nécessaire et actuel ».

Et c'est précisément la dénonciation de la falsification qui avait amené le Collectif des « Amis de la Résistance » à choisir Saint-Clément pour tenir son assemblée, près de Lagratrière. Il s'agissait, symboliquement d'assurer de la solidarité des « Amis » les vrais résistants graulériens, insultés par la monographie « Lagratrière-Corrèze », de M. Duquesnoy, négationniste pour sa partie concernant la seconde Guerre mondiale; et dans le même temps de dire aux jeunes graulériens comme à ceux des communes voisines qu'ils pouvaient être fiers des combats de la Résistance menés par leurs grands parents et qu'ils devaient s'en inspirer.

Dans un deuxième temps, l'assemblée a débattu des problèmes de structure de l'Association, de son action à l'intérieur de l'ANACR et a pris connaissance des types de travaux déjà réalisés (Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Corrèze, Camp de maquis des Suspens à Nespoles...) ou à venir.

Ensuite, Jean-Louis Lascaux, rappelant les articles des statuts de l'ANACR concernant les « Amis », présenta les candidatures aux différents postes du comité départemental. A l'unanimité de la soixantaine d'Amis venus de la plupart des comités locaux de la Corrèze ont été ainsi notamment élus: président: Bernard Delaunay; vice-présidents: Jean-Louis Lascaux, Marie-Jo Pivier, Yvonne Bourguès et Roger Bouillaguet; secrétaire: M. France Foch; secrétaires adjoints: Albert Laurent et Odile Marcou-Duret; trésorier: Jean Borie; trésoriers adjoints: Claude Bouillaguet et Liliane Faucher.

Bernard Delaunay s'est félicité que l'assemblée se soit donnée une structure représentative de l'ensemble du département et a tenu à préciser qu'il n'existait aucune hiérarchie au sein des « Amis de la Résistance », souhaitant que le travail du comité soit toujours plus important et efficace pour la défense et la promotion des idéaux de la Résistance.

Roger Lescure, président départemental ANACR, clôtura cette assemblée par une brève intervention rappelant l'importance de l'effectif des « Amis de la Résistance » en Corrèze, un des premiers de France (250 environ).

Cette matinée de travail s'est terminée à 12h30 par le dépôt d'une gerbe au nom des « Amis de la Résistance (ANACR) » au monument aux morts de Saint-Clément, et un repas convivial a réuni ensuite une soixantaine de participants à la salle polyvalente de Saint-Clément.

(D'après le Comité des « Amis de la Résistance - ANACR » de la Corrèze).

AVEYRON: « LA NEBULEUSE AMIS N'A PLUS COURS... »

Le 9 octobre dernier, des « Amis » se sont retrouvés à Rodez, avec des membres du bureau ruthénois de l'ANACR, avec la volonté affirmée maintes fois de donner une réalité aux « Amis de la Résistance », disposant d'une vraie autonomie mais en parfaite harmonie avec les statuts nationaux.

Résumant son intervention lors du congrès départemental de l'ANACR à Bouillac, Henri Moizet, membre associé du Conseil National au titre des « Amis », rappela que les « Amis » existent, disséminés sur tout le département, et travaillent aux côtés des anciens résistants. Mais, s'ils sont représentés dans diverses instances du mouvement, à tous les niveaux, en Aveyron aucune structure véritable ne traduit cette réalité.

Sans doute, en profondeur, un travail historique a été mené au service de la mémoire; chacun s'en félicite puisque nous progressons et, par étapes, nous corrigeons ce qui doit l'être. « Mais - rappelez la M. Moizet - il nous faut désormais témoigner de notre identité, comme le recommande le Bureau national. Les responsables départementaux souhaitent depuis longtemps nous voir agir à leurs côtés, es-qualités... [et cela] dans le cadre d'une association, ayant déposé ses statuts, représentative de tous les « Amis » répertoriés et militants, seule

interprète après discussion de leurs objectifs. La « nébuleuse-Amis » n'a plus cours si nous voulons vraiment élargir le recrutement ».

A cette rencontre de Rodez a été affirmée la volonté d'agir dans ce sens. Les noms d'autres « amis » (d'Espalion, de Villefranche, du Bassin) ont été évoqués. Dans l'immédiat, l'objectif était de constituer un embryon de bureau provisoire et de réfléchir rapidement à des statuts. Il reste encore à trouver des relais à Millau et à Séverac pour aboutir à une représentation géographique aussi équilibrée que possible sur le département. Ensuite, aura lieu le travail réel de mise en place d'un bureau définitif.

(D'après « Résistance en Rouergue » n° 112, 4^e trimestre 1997)

LIBERATION P.T.T.:

L'IMPORTANCE DES « AMIS »

L'Association « Libération Nationale P.T.T. », adhérente à l'ANACR a cette caractéristique originale de compter dans ses rangs près de deux fois plus d'« Amis » (215) que de Résistants (122). Elle vient de tenir le 22 janvier dernier son Assemblée générale à Paris. Nous reviendrons sur cette expérience.

« QUE LA FORCLUSION SOIT LEVEE SANS AMBIGUITE »

Lors de la discussion du projet de budget des Anciens Combattants, à l'Assemblée Nationale le 24 octobre et au Sénat le 6 décembre 1997, plusieurs orateurs de la majorité et de l'opposition ont évoqué les problèmes posés par la forclusion de fait qui est encore opposée à un certain nombre de résistants qui établissent des demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance.

A l'Assemblée Nationale

C'est ainsi que M. Maxime Gremetz, rapporteur pour avis à la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales, souligne que « nombre des mesures réclamées par les associations d'anciens combattants n'ont que de faibles incidences budgétaires. Le fait que le projet de budget n'en ait prévu aucune attise d'autant plus leur mécontentement ».

Parmi ces mesures, le rapporteur cite en premier lieu « la levée des forclusions pour l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance par la modification du décret de 1989 ».

M. Jean-Paul Durieux, au nom du groupe socialiste, demanda « la levée des forclusions pour l'obtention de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance - plus de 50 années sont passées depuis la fin de la guerre - et cette simple évocation laisse entendre l'urgence d'une réponse ».

Au nom du groupe UDF, M. Georges Colombier déclara notamment : « des avancées concrètes doivent être réalisées... Premièrement, la levée des forclu-

sions pour l'obtention de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance ».

En réponse aux différents orateurs, M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, nia qu'il y ait forclusion mais, en raison des exigences d'homologation des témoins par l'autorité militaire, il convient : « effectivement, cela complique singulièrement les choses et le décret de 1989 est plus restrictif, sans doute, que les intentions du législateur ». Il indiqua ensuite qu'il étudiait des moyens d'éviter au cas par cas certaines injustices.

Au Sénat

L'intervention la plus importante sur cette affaire, intervention exclusivement consacrée au problème de la reconnaissance des services des résistants, fut celle de M. Edouard Le Jeune, sénateur du Finistère et par ailleurs « Ami de la Résistance » (ANACR). Il prévint tout de suite : « mon intervention ne portera que sur un point : la levée des forclusions qui concernent les conditions d'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance... ».

REUNION DE TRAVAIL AU MINISTERE

Le 17 décembre, M. Masseret, secrétaire d'Etat, a convié les associations de résistants à une réunion de travail autour de M. Delvaux, conseiller technique. Il s'agissait d'une consultation sur le décret du 19 octobre 1989, en ce qui concerne la recevabilité des témoignages produits par des postulants à la carte de C.V.R. Etaient représentés l'A.N.C.V.R., la C.N.C.V.R., le C.A.R. et l'A.N.A.C.R., par René Roussel et C. Fournier-Bocquet.

Ce dernier tint, avant tout débat, à donner, comme il avait été précédemment fait devant M. Masseret lui-même, une précision catégorique, dénonçant une « idée reçue » qui a encore cours en certains milieux, notamment administratifs :

L'A.N.A.C.R., l'U.F.A.C. qui en est solidaire, ni aucune autre association, n'a jamais demandé que toute demande de carte donne droit à l'attribution du titre. Nous demandons purement et simplement le rétablissement des dispositions classiques, confirmées par la circulaire de M. Bord en 1976 et comportant le maintien de la filière : commissions départementales et nationale, éventuellement recours gracieux au ministre, puis Tribunal Administratif et Conseil d'Etat. Ce que nous combattons, est la décision arbitraire, intervenue en 1989 et 1990, de déclarer irrecevables certaines demandes qui ne répondent pas à des critères d'homologation par l'autorité militaire.

A l'occasion de cette intervention, il fut également précisé que la revendication ne concerne plus qu'un nombre minime de résistants mais constitue une position de principe, puisque depuis 1919 une seule catégorie de combattants est encore frappée par une for-

clusion, non légale mais de fait, et qu'il s'agit de résistants, volontaires absolus.

Après quelques réticences, l'accord se fit sur le fait qu'existent des situations « aberrantes », mot employé par M. Masseret.

Celui-ci ayant déclaré devant l'Assemblée Nationale, lors du débat budgétaire : « Je peux engager une procédure modifiant le décret interministériel ; cela va demander du temps, mais je suis prêt à le faire », son représentant évalue ce délai à environ deux ans (ce qui est effectivement prévisible). Mais M. Masseret a manifesté la volonté d'agir dès l'instant en utilisant une disposition « qui existe dans ce décret... ». Il s'agit, pour ce que M. Méric appelait « les cas douteux » (??), de procéder à des enquêtes sur la recevabilité, diligentées par les préfets. Le représentant de la C.N.C.V.R. fait valoir que les Préfets confieraient ces enquêtes aux fonctionnaires des Renseignements Généraux, peu qualifiés pour apprécier des faits antérieurs à leur naissance... Au surplus, la Commission Nationale a-t-elle pris position contre cette éventualité, qui serait mal accueillie par les attestataires. M. le conseiller répond que les directions des services départementaux des Anciens combattants pourraient procéder à cette enquête. Nous saisissant de l'argument avancé par le précédent intervenant, nous faisons alors remarquer que la moyenne d'âge des directeurs des services départementaux les met dans la même situation. Mais nous suggérons que, chargés de l'enquête, ils recueillent l'avis des commissions départementales. M. le conseiller est très intéressé par notre suggestion, qui revient en fait à la filière classique précitée. Aucune objection n'est faite par les autres participants à la discussion. Si M. le Ministre la retient, cette proposition permettra déjà de régler des situations intolérables, notamment pour des ressortissants du statut R.I.F. (statut jamais publié).

Mais en conclusion, prenant acte du désir ministériel de faire évoluer rapidement une situation jusqu'alors bloquée, nous demandons pourtant que la première phrase prononcée par M. Masseret devant l'Assemblée reçoive application, même si le délai doit effectivement être long, car il est nécessaire qu'un texte légal (1) supprime l'intolérable brimade dont sont victimes des hommes et des femmes qui se portent volontaires à tous risques pour concourir à la libération de la France et au rétablissement de la République.

(1) décret, ou projet de loi, ou débat sur les propositions de loi déposées par tous les groupes.

« M. le Secrétaire d'Etat, vous n'ignorez pas que le droit à réparation a été établi par la loi, et qu'aucune forclusion n'a été opposée en dehors de celle qui s'applique aux anciens combattants de la Résistance. Ce droit à réparation ayant un caractère imprescriptible, il y a là un « déni de justice » que je dénonce une fois de plus à cette tribune. Vous le reconnaissez dans la plaquette du 21 octobre 1997 que vous nous avez adressée ».

« On relève aussi dans ce document, sur les quarante engagements de votre Secrétariat d'Etat pour 1990, les dispositions que vous envisagez de prendre pour lever la forclusion. Mais j'ai le regret de vous dire qu'elles n'auront qu'une portée très limitée, car la solution n'est pas là, j'y reviendrai dans un instant ».

« Vous avez très certainement pris connaissance de la proposition de loi n° 389 que j'ai déposée au Sénat ; elle complète la loi du 10 mai 1989 et lui enlève toute ambiguïté. Je me permets de vous rappeler l'engagement pris par Lionel Jospin dans une lettre adressée au président de l'U.F.A.C. au cours de la campagne électorale, lettre dans laquelle il écrivait : « nous nous engageons à lever toute forclusion pour les combattants volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n° 1259, déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ».

« Je rappelle que cette proposition de loi est similaire, quant au fond, à celle que j'ai déposée, et à d'autres qui avaient été déposées précédemment ».

« Nous sommes sensibles à votre souci de faire reconnaître, cas par cas, les services accomplis par des résistants, qui se heurtent aux dispositions iniques du décret du 19 octobre 1989 et de l'instruction ministérielle du 20 janvier 1990. Néanmoins, nous ne cesserons de demander l'annulation pure et simple de ces deux textes et la publication de dispositions réglementaires simples, claires et conformes à la volonté du législateur ». (souligné par nous, NDLR).

« L'usage d'une possibilité prévue par le décret de 1989, qui, d'après vous, n'a pas été utilisée, mais que vous envisagez d'appliquer, ne règlera pas le contentieux... ».

« Evoquant « les juristes de notre association nationale des anciens combattants de la Résistance, l'ANACR, il constate : « ils insistent, et nous aussi, sur la nécessité de déposer un nouveau projet de loi. Ce que veulent, depuis fort longtemps, les anciens résistants, c'est la remise en activité de la commission nationale de révision. Il n'y aura pas d'imposteurs, car nous serons vigilants. Ce titre de combattant volontaire de la Résistance est un titre prestigieux, et nous veillerons à lui conserver toute sa valeur ».

« Je le redis, nous réclamons, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'examen d'un nouveau projet de loi. Je suis certain que tous les parlementaires, quelle que soit la formation politique à laquelle ils appartiennent, le voteront ».

« M. le Secrétaire d'Etat, les anciens combattants de la Résistance résistent - excusez-moi d'employer ce terme - les faux-

semblants. Ils réclament la publication de dispositions réglementaires simples et claires ».

« Pour cela, présentez au Parlement un nouveau texte de loi pour qu'enfin, cinquante-deux ans après la fin de la guerre, la forclusion soit levée sans ambiguïté ».

« Après tant d'interventions infructueuses... au cours des années passées, soyez, Monsieur Masseret, celui qui nous aura entendus et compris ! Je serai attentif à votre réponse ».

Cette intervention de M. Edouard Le Jeune reflète parfaitement la position de l'ANACR. Soulignons une fois de plus qu'il n'est pas question pour nous de galvauder la valeur du titre, de faire preuve de laxisme, de supprimer - au contraire ! - l'examen sérieux des dossiers par les commissions compétentes. Mais chaque jour, nous constatons que des résistants incontestables se heurtent à des difficultés insurmontables d'ordre administratif, alors qu'à l'évidence, ils remplissent les conditions requises soit pour l'attribution du titre de combattant au titre de la Résistance, soit pour celui de Combattant Volontaire de la Résistance.

C'est ainsi qu'un résistant du Lot-et-Garonne, titulaire d'une attestation de durée des services dans la Résistance délivrée par le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et reconnaissant que son temps de présence dans la Résistance a été fixé du 14 janvier au 28 août 1944, s'était vu opposer en 1987 une fin de non-recevoir par un haut fonctionnaire de l'ONAC, sous le motif que les textes en vigueur « ne pouvaient permettre l'examen des dossiers de combattants volontaires de la Résistance présentés à raison de services non homologués ». Le résistant, victime de cette injustice, vient d'écrire au préfet, lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cette situation de blocage. L'intéressé, qui a présenté des attestations parfaitement circonstanciées, a mené une activité continue et participé à de nombreux combats.

Voilà, pour reprendre l'expression de M. le Secrétaire d'Etat, une situation « aberrante et injuste ». Ajoutons que pour clôturer le contentieux, il faudrait en outre que les titulaires d'une citation homologuée et les titulaires de la Médaille de la Résistance obtiennent de plein droit la carte de CVR.

Ces propositions, ces exigences, expriment notre souci de la reconnaissance la plus exacte possible de l'activité de chacune et de chacun au cours du combat clandestin. Avec le souci de justice, avec le souci d'éviter les déformations de la réalité historique.

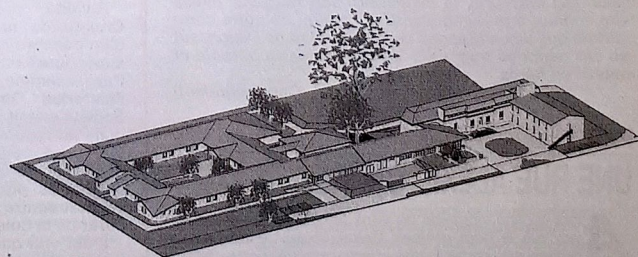
J.W.

AU SENAT

Réponse de M. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, aux différents intervenants dont M. Le Jeune : « Si ce dispositif ne donne pas satisfaction, j'aurai alors recours à la procédure législative. Mais accordez-moi quelques mois ! »

(Séance du 6 décembre 1997)

CENTRE DELESTRAIT-FABIEN



La réception des travaux de rénovation et extension du Centre de convalescence de Penne-d'Agenais a eu lieu le 3 février dernier, et désormais l'ensemble des installations peut être utilisé. Reste à mettre en état et aux normes de sécurité la partie conservée de l'ancien château : la souscription continue.

SOUSCRIPTION (juillet-décembre 1997)

DÉPARTEMENT 29 : M. RAPHAEL GUILLLOU, PLOUGONVELIN, 250 F. DÉPARTEMENT 33 : Mme DENISE IZAUTE, EYSINES, 200 F. DÉPARTEMENT 47 : M. ANDRÉ GARBAV, NERAC, 200 F. DÉPARTEMENT 59 : Mme DANIELLE CREPIN, MOUCHIN, 150 F. M. MARCEL KNOCKAERT, BAILLEUL, 300 F. DÉPARTEMENT 74 : COMITÉ PASSY-SERVOZ, 350 F. DÉPARTEMENT 75 : M. LOUIS KALUSZNER, PARIS VI, 200 F. COMITÉ LOCAL DU XVII^e, 3 000 F. DÉPARTEMENT 92 : Mme MADELINE FREBAULT, BAGNEUX, 150 F. DÉPARTEMENT 93 : M. MARCEL DUFRICHE, MONTREUIL, 300 F. TOTAL 5 100 F.

AVIS DE RECHERCHE

Huguette Olivier, « Huguette » dans la Résistance, (placée aux Bergers des Cévennes) souhaite retrouver résistants (tes) du Groupe Gaby, (Capitaine Roucaute) ayant participé aux ravitaillements et parachutages, maquis de Bronac, Haute-Loire (43).

Ecrire à M. René Péra, 5 Chemin des Pradeaux - 43700 Arsac-en-Velay, tél : 04.71.08.85.02

...

Ami de la Résistance, fils de résistant membre du CNR, recherche pour sa collection et afin de mieux faire connaître cette sombre période de l'histoire, tous documents de toutes origines sur la deuxième guerre mondiale (journaux, courriers, affiches, photos, tracts, cartes, laissez-passer, etc).

Merci de les expédier à Henri Littoux, 76 résidence Corlay, 22300 Lannion.

HEURS ET MALHEURS DES HOMMES DU « DETAIL »

75800 PARIS

Monsieur le Ministre,

Il y a une vingtaine d'années, en raison de scandales que dénonçaient les associations de résistants, déportés et victimes du nazisme, un certain nombre d'amitiés perfectionnaires furent pris pour l'intéressante exposition et la vente d'insignes, uniformes et autres objets rappelant le régime nazi.

Nous nous permettons de prier à notre lettre le tactile alors dû à M. Jean Poullet, Professeur de Police pour la Région parisienne.

Il n'ados pas agresse que ne se do boudoirs, par leur a ruel, cela ne

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

11

Robinson

HAROLD JANSZ
President of the
Fédération Française
des Associations
Compositrices de la Littérature

new

PATRICK ROUSSEAU
Président de la
Commission des
Associations
Littéraires

new

ROBERT CHAMBERSON
C.F.A.
Comité Occidental de la Ligue d'Enfance

EST LA BUNDESWEHR ?

On comprend que le député S.P.D. Walter Kolbow exige du ministre - qu'il ne s'oppose pas plus longtemps à une étude sociologique qui se pencherait sur l'état d'esprit des membres de la Bundeswehr - car celle-ci « est en crise », et le ministre de la Défense en porte

[illegible]

personne. De quoi

ORGANAZIONE - LA SCELTA

[illegible]

Remous au Parlement Européen

Président de la République qualifié de « chien-Pour-on le laisser là ? »

... Et quelques « détails » annexes

Pendant ce temps, d'autres affaires sont survenues, liées plus ou moins étroitement aux responsables de la même formation.

Par exemple, le responsable des services de sécurité de Vitrolles, nommé Burel, fait l'objet d'une enquête pour un prétendu « détournement de fonds » par un officier de roueries grivistes le 4 novembre dernier. Les participants, capotés, caqués, ont fait un abundant usage de leurs balais de base-ball. Plus grave, un certain Bernard Courcelle, chef de la section des renseignements, a été arrêté le 12 décembre, par le Nouvel Observateur, « chargé

Poursuivi par la justice allemande !

Le 5 décembre, à Munich, siégeant à côté de l'ancien conseiller allemand aux Nations Unies, Wolfgang Schäfer, le procureur général des armées allemandes, Wolfgang Schönbauer, M. Le Pen avait donc réitéré la déclaration qu'il lui avait valu, en 1980, une sévère condamnation. La Cour

ELLE AUSSI MISE EN CAUSE..

quasiement de jour en jour le Ministère de von Papen ne donnait que des indications particulières et nous dirions qu'il est bien plus clair que la Suisse, bien sûr, la Belgique, l'Espagne, le Portugal... Les documents

Mohler.

Par la même occasion on apprend que bien des dignitaires nazis venaient passer leurs vacances dans ce pays neutre, qu'on joua des pièces antisémites à Stockholm et que la police secrète suédoise livra à la Gestapo des centaines de résistants norvégiens déclarés criminels!

Comment ne pas rapprocher ces révélations du fait que, dans la nuit du samedi au dimanche 4 janvier, dans une localité de banlieue de Stockholm, Roslagens, une police anti-314, 314 jeunes néo-nazis, dont une quarantaine à son succès, blo-

[illegible]

Les uns au « pied du mur de l'exécution », le

... Et quelques « détails » annexes

pour le moins mêlé à une affaire d'escroquerie sur une vente d'armes aux combattants tché-

ciens. Il aurait, moyennant retour, participé à leur entraînement, puis obtenu des avances sur la fourniture d'armes... qui ne furent pas livrées. On parle d'un million de dollars. Courcelle admet avoir servi d'intermédiaire, mais elle a été à l'étranger pendant 11 ans.

mais ne entre rien à l'escroquerie. A suivre...

EN CAUSE..

par le territoire suédois des hommes et du matériel alliés combattre les partisans. Mais il se révèle actuellement « qu

sur idéologie, parfois les deux à la fois », des entités qui se seraient alors démultipliées au sein des Russes... Je lui ai dit que j'allais aller voir « Allemaigne n'ill pas à trahir avec eux. Le digne Ami Rus, rédacteur en chef du grand quotidien, a répondu que bien des phrases antisémites à Stockholm pouvaient ruiner, qu'on des politiques antisémites à Stockholm dévrait livra à la Gestapo des résistants non

Les provocations s'aggravent

Lorsque Le Pen se vit interdire par le Préfet de la Haute-Savoie l'accès au cimetière de Morette, où reposent les maquisards tombés aux Glières (notre dernier numéro), il lança aux chefs du service d'ordre : « Dites à votre préfet "Paponnet" que je lui donne rendez-vous après la Libération devant la Cour d'Assises de Savoie ». Appeler « Paponnet », (petit Papon), un Préfet qui impose le respect de combattants pour la liberté, était une injure inqualifiable. L'enlancer

de la Cour d'Assises confond l'imagination. Et appeler « libération » ce qui serait en fait l'acception du personnage au pouvoir est l'impudence suprême. Nous avons tous été sensibles

Mais la provocation est devenue sans limite lorsque, le 10 novembre, parlant des respon-

sables politiques actuels, majorité et opposition le même a déclaré: « Ils sont au pied du mur, mais c'est au pied du mur de l'exécution ». Ne s'agit-il pas d'une menace de mort? Quant au Président de la République, il est également droit à sa formule. Rappelant qu'en 1988 il avait appelé à voter pour Jacques Chirac afin de battre François Mitterrand, toujours le même lance: « Croyez-vous que ce chien nous ait

Les uns au « pied du mur de l'exécution », le

... Et quelques « détails » annexes

pour le moins mêlé à une affaire d'escroquerie sur une vente d'armes aux combattants tché-

ciens. Il aurait, moyennant retour, participé à leur entraînement, puis obtenu des avances sur la fourniture d'armes... qui ne furent pas livrées. On parle d'un million de dollars. Courcelle admet avoir servi d'intermédiaire, mais elle a été à l'étranger pendant 11 ans.

mais ne entre rien à l'escroquerie. A suivre...

EN CAUSE..

par le territoire suédois des hommes et du matériel alliés combattre les partisans. Mais il se révèle actuellement « qu

sur idéologie, parfois les deux à la fois », des entités qui se seraient alors démultipliées au sein des Russes... Je lui ai dit que j'allais aller voir « l'Allemand n°1 pour à l'infinir avec lui. Le directeur de l'Armée Russe, le rédacteur en chef du grand quotidien, on apprend que bien des phrases antisémites à Stockholm payent mieux, qu'on des politiques antisémites à Stockholm payent mieux, qu'on des politiques antisémites à Stockholm payent mieux... »

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CHARENTE

Le dimanche 19 octobre dernier, la « Journée de la Résistance » de Sauzé-Vaussais, placée cette année sous la présidence du colonel Henri Rol-Tanguy, a connu un succès retentissant.

Après la messe célébrée à la mémoire des morts de la Résistance, un défilé précédé de l'Union Philharmonique de Chef-Boutonne-Villefagnan, d'une quarantaine de drapeaux suivis des sapeurs pompiers, des personnalités, des anciens maquisards, résistants et déportés, de toute la région du Sud-Deux-Sèvres, Sud-Vienne, Nord-Charente, et même de la Haute-Vienne, se rendit au cimetière déposer une gerbe sur la tombe d'anciens résistants morts au combat.

René Auvin, secrétaire du comité local de l'ANACR, qui se félicita de voir que les anciens de la Résistance et les anciens combattants n'ont pas oublié les moments historiques de la lutte contre l'occupant nazi, et qu'ils perpétuent l'esprit de la Résistance, Jacques Gagnon, maire de Sauzé-Vaussais, vice-président du Conseil Général, qui dit son plaisir d'accueillir les Anciens de la Résistance et le président national de l'ANACR, Jean-Pierre Marché, député de la circonscription de Saint-Maixent-Melle, et le colonel Rol-Tanguy, qui rappela être venu ici en 1942 dans la clandestinité, et rendit hommage à ses camarades de combat, prononcèrent de vibrantes allocutions, parfois très émouvantes, telle cette lettre d'un jeune résistant adressée à ses parents quelques instants avant son exécution, lue par le député, Jean-Pierre Marché.

La cérémonie, suivie avec beaucoup d'émotion par un public très impressionné, se termina par le « Chant des Partisans » interprété, par l'Union Philharmonique de Chef-Boutonne-Villefagnan.

GUERILLEROS

Le dimanche 9 novembre 1997, le Monument National des Guérilleros Espagnols morts pour la France, situé à Prayols, a été honoré par le Souvenir Français apposant une cocarde tricolore, offerte par le comité de Foix, sur son piédestal. Cérémonie très émouvante car cette cocarde symbolise le Souvenir Français envers les morts tombés pour la France. Moments d'intense émotion qui a rassemblé les Associations d'Anciens Résistants, Combattants, de Déportés avec leurs drapeaux et des Guérilleros, parmi lesquels une délégation du bureau national de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France (FFI), affiliée à l'ANACR, avec Narcisse Falguera, président, José Ramos, Conchita Ramos, Henri Martine, membres du bureau, ainsi que Rafael Gandia, président du comité de la Haute-Garonne et Jésus Garcia, porte-drapeau de l'Amicale.

On notait la présence d'Emile Caralp, président du Souvenir Français de l'Ariège, lequel a dévoilé la cocarde, du général Roque Jeoffre, membre du Haut-Comité de la mémoire combattante, d'André Gaucher, président de la FNDIRP, d'Emmanuel Traslet, président de l'ANACR, de Michel Sauvière, directeur de l'Office des ACVG, de la population de Prayols, et de son Conseil municipal avec à sa tête Michel Galesi, le maire, qui a notamment déclaré :

« Le 20 août 1944, le petit village de Prayols vivait une grande journée de peur, de souffrance et d'angoisse, maquisards français et Guérilleros espagnols livrant ensemble une bataille décisive qui scella à jamais l'amitié de deux peuples. »

EURE-ET-LOIR

L'ANACR, conjointement avec l'Amicale des Anciens Résistants du Sud de l'Eure-et-Loir et la FNDIRP, a organisé début août des cérémonies du souvenir dans diverses communes: Moutiers-Prasville, Saint-Maur-Sur-Le-Loir, Le Gault-Saint-Denis, Montboissier, Alluyes, Lognon, Châtillon-en-Dunois, Montigny-le-Gannelon, Cloyes-sur-le-Loir, ainsi que celle de la Libération à Chartres, Dreux et Châteaudun. Toutes ont bénéficié du concours des autorités civiles et militaires.

Des gerbes ont été déposées aux stèles et monuments aux morts et des allocutions ont rappelé le sacrifice de nos camarades.

VAR

Samedi 25 octobre dernier à l'initiative de son maire, M. Christian Martin, la ville de Draguignan a rendu un solennel hommage à la Résistance.

Ce fut, placée sous la présidence de M. Roland Dumas, président du Conseil Constitutionnel, ayant près de lui M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat, délégué aux Anciens Combattants, une remarquable cérémonie (mais il serait plus juste de parler d'une série de cérémonies, puisque les Dracénois, pour saluer la mémoire de la Résistance, avaient choisi de donner à divers lieux de la ville les noms de résistants connus ou moins connus).

De hautes personnalités étaient présentes autour du maire : Mme Joyce Leader, consul général des USA à Marseille, Lucie Aubrac, Marie-José Chombart de Lauwe, ancienne déportée, Marie-Claire Scamaroni, sœur de Fred Scamaroni; Guy Ducoloné, ancien parlementaire, président de l'association de rescapés Buchenwald-Dora-Kommandos; le colonel Henri Rol-Tanguy, chef régional des FFI d'Ile-de-France et qui reçut, aux côtés du général Leclerc, la reddition de Von Choltitz, et le colonel Serge Ravanel, qui commanda les FFI de la région de Toulouse.

On reconnaissait dans la foule tous les élus de la circonscription, ainsi que les représentants (présidents et porte-drapeaux) des Associations d'Anciens Résistants et de Déportés, les députés M.M. Jean-Michel Couve, Robert Gaïa et Maurice Janetti.

Sur les places, dans les rues, furent dévoilées des plaques portant les noms de Daniel Mayer, ancien président de la Ligue des Droits de l'Homme, de Fred Scamaroni, du général Charles Delestraint, qui, dès la démobilisation de ses troupes, en juillet 1940, au camp de Caylus (Tarn-et-Garonne), avait demandé aux soldats de se préparer à la Résistance, et avait fait cacher des armes dans les nombreux « avens » du camp, du colonel Frédéric Manhès, de Jean Boyer, Gaston Cogordan, Jean Garus et Michel Meiffret, résistants dracénois et enfin de Walter E. Warburton et Harry Rhodes, deux GI qui participèrent aux combats pour la libération de Draguignan.

Il y eut des discours marqués d'émotion, un grand débat auxquels participèrent Lucie Aubrac, Marie-Claire Scamaroni, Henri Rol-Tanguy, Guy Ducoloné, Serge Ravanel et Marie-Jo Chombart de Lauwe, en compagnie de deux universitaires amis de la Résistance, Robert Mencherini, de l'Université d'Avignon, et Jean-Marie Guillon, puis un repas fraternel.

(D'après « Résistance Var » n° 27, décembre 1997)

FINISTERE

L'assemblée générale du Comité de Brest de l'ANACR et des « Amis de la Résistance (ANACR) » s'est tenue le 25 novembre 1997 dans un salon du Cercle des Officiers Marins, rue Yves Collet à Brest, en présence de 50 personnes environ et des représentants du préfet maritime, de la gendarmerie, de la mairie... et de nombreuses associations patriotiques.

Le Président Raphaël Guillou rendait hommage aux camarades disparus depuis l'assemblée générale de novembre 1996. Cet hommage était suivi d'une minute de silence en leur mémoire.

La parole était ensuite donnée au secrétaire Pierre Talarmin pour le compte-rendu d'activité de l'association brestoise de novembre 1996 à novembre 1997, puis au trésorier Arthur Baron pour le rapport financier de l'année écoulée.

Raphaël Guillou, dans son rapport moral, rappelait l'attachement de l'ANACR aux idéaux de la Résistance, la détermination de nos adhérents à défendre les valeurs républicaines, leur volonté de maintenir la paix dans le monde. Il fut ensuite une résolution ayant trait aux différents points que l'ANACR a toujours défendus: opposition à toute forclusion de fait pour l'obtention de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance, attachement au maintien du Ministère des Anciens Combattants et nécessité de combattre la résurgence et la montée du fascisme et du nazisme.

Les différents rapports -activité, financier, moral et résolution- ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que la résolution.

L'assemblée a été suivie d'un pot de l'amitié, puis d'un repas.

ISERE

Grand moment d'émotion quand le samedi 11 octobre 1997, à Saint-Egrève devant une foule très importante et un nombre impressionnant de drapeaux, Paulette Roche, déportée-résistante FTP, et Alfred Rolland, « FTP Jean Dupré », dévoilèrent la stèle « Sentinelle de la Mémoire », qui rappelle qu'en ces lieux les résistants des 3e et 4e bataillons FFI-FTP se sont dressés contre les troupes d'occupation fascistes italiennes, puis nazies allemandes créant par leur guérilla incessante un climat d'insécurité aux portes même de Grenoble, ville « Compagnon de la Libération ».

La « Sentinelle de la Mémoire » rappelle le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, que les montagnes de Chartréuse ont abrité leurs maquis. Elle a la mission de perpétuer la Résistance à travers les âges.

Après les dépôts de gerbes, M. Robert Falt, maire de Saint-Egrève, membre de la présidence d'honneur du comité de parrainage pour l'érection de la « Sentinelle de la Mémoire », indiquait dans son allocution être particulièrement heureux d'accueillir sur le territoire de sa commune au carrefour des trois communes Quaix, Proveyzieux, Saint-Egrève tant de monde pour cette cérémonie.

Alfred Rolland, initiateur de l'érection de la stèle, rappelait que les résistants, les déportés encore vivants étaient les derniers acteurs et témoins des tragiques événements de 1939/1945, et soulignait que les plaques, stèles, monuments sont des compléments indispensables aux écrits, aux expositions, aux films pour perpétuer la mémoire de la Résistance.

(D'après « Résistance Isère » n° 111, décembre 1997)

LOT-ET-GARONNE

C'est un public nombreux qui, à l'invitation de l'ANACR du Marmandais et des Anciens Combattants de Légnac, a participé à un défilé du souvenir, avec en tête trente-quatre drapeaux, les représentants de toutes les associations d'anciens combattants du Marmandais, du Réolais, de Talence, de Bègles, leur président et leur porte-drapeau.

M. Trioulaire, sous-préfet de Marmande, et M. G. Gouzes, député-maire de Marmande s'étaient fait représenter. Etaient présents le capitaine Duc, commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Marmande, les chefs de brigade des gendarmes de Duras et Seyches, M. Cholet, conseiller général de Duras, les maires de Duras et Sainte-Bazeille, et de nombreux autres maires et conseillers municipaux des communes voisines, ainsi qu'une délégation anglaise, avec à sa tête le général Simpson du 38^e groupe de la RAF, ayant à ses côtés le capitaine Riis.

Devant la stèle, le public écouta le chant des partisans chanté par F. Tressos, résistant du Marmandais. La gerbe de l'ANACR du Marmandais fut déposée par Mme Ossard, déportée, Mme Canier, fille de Georges Darthail assassiné sur les lieux et A. Mouliet, médaillé de la Résistance, président d'honneur de l'ANACR du Marmandais, celle des anciens combattants de Légnac par MM. Duchamps et Chamboissier; le général Simpson et le capitaine Riis déposant celle de la délégation anglaise.

Le secrétaire général adjoint de l'ANACR, Paul Limouzy, fit un historique de ce que fut la Résistance et la Déportation, rappelant que le devoir de mémoire ne devait pas s'estomper et qu'il était impératif de transmettre aux jeunes générations le vécu de cette période. Etait réconfortante la présence à cette commémoration d'un groupe d'élèves de 4^e du collège de Duras accompagné par le directeur du collège.

A. Jacques fit l'appel des morts et déportés, avec à ces côtés deux élèves qui répondirent à l'appel. La sonnerie aux morts, l'hymne anglais et la Marseillaise clôturèrent cette cérémonie.

Un vin d'honneur eut lieu à la mairie de Légnac, M. Duchamps, maire de Cité, rappelant le sacrifice des Résistants. Puis M. Camps, au nom de M. le sous-préfet, et le général Simpson, prirent la parole pour se féliciter du succès de ces cérémonies du souvenir. Puis FR3, présente sur les lieux de la cérémonie, interviewa Mme Ossard et le général Simpson.

Et eut lieu le repas fraternel.

SOMME

L'Assemblée générale du comité ANACR de Saint-Bliment s'est tenue le 1^{er} décembre 1997, sous la présidence de M. Taquet Juvénal, président d'honneur du comité local, et en présence de Mme Christine Delabie, maire adjoint, de M. Hubert Quilliot, membre du comité départemental ANACR.

Devant une assistance d'environ 90 personnes, Lucienne Forestier-Gaillard, présidente du Comité local, ouvrit la séance, en faisant observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus.

Le rapport d'activité fit ressortir les nombreuses représentations aux cérémonies patriotiques et aux deuils, l'accent étant mis sur la commémoration du 53^e anniversaire de la Libération.

Par ailleurs, il fut rappelé qu'un voyage a permis aux adhérents de passer une semaine en Auvergne; une journée fut consacrée à la visite du Musée de la Résistance auvergnate au Mont-Mouchet.

La trésorière, Christiane Lejeune, présenta le rapport financier très détaillé; les rapports furent adoptés à l'unanimité. Puis Hubert Quilliot donna lecture d'une motion, signée par nos adhérents, et adressée à M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, demandant la suppression de « toute forclusion, de droit ou de fait, concernant la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance ».

Un goûter annuel clôtura cette journée dans une ambiance de chaleureuse fraternité.

(D'après les informations communiquées par le comité ANACR de Saint-Bliment)

RHONE

M. le Maire de Vaulx-en-Velin a présenté le 9 octobre dernier au Conseil municipal le vœu suivant: « L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a exprimé le souhait, lors de son dernier congrès, que soit instaurée annuellement une journée nationale officielle de la Résistance. Elle demande que la date soit celle du 27 mai, ce jour étant celui de la fondation en 1943 par Jean Moulin - délégué à cet effet par le Général de Gaulle - du Conseil National de la Résistance. Comme on le sait, se rassemblèrent alors en son sein toutes les forces qui contribuèrent sur le sol national à la Libération de la France. »

« Ainsi serait perpétué le souvenir de pages parmi les plus glorieuses de l'histoire de notre pays, ainsi que celui de tous les résistants - dont le nombre des survivants s'amenuise chaque jour - qui comptent sur nous pour que leurs messages soient transmis aux générations suivantes. »

« Le Conseil municipal de Vaulx-en-Velin, parfaitement sensible et réceptif à ce projet transmis par le comité Lyon-Est de l'association précitée, laquelle unit en son sein des résistants et leurs « Amis » aux opinions les plus diverses, émet le vœu que soit favorablement répondu à cette légitime proposition. »

« Il examinera en temps opportun les suites qu'il pourra y donner en 1998. »

Ce texte a été voté par tous les conseillers municipaux, à la seule exception de ceux du « Front National - Le Pen, ce qui est bien. »

Notre comité local de Vaulx-en-Velin s'emploie actuellement, avec le soutien de la municipalité et du groupe des « Amis de la Résistance (ANACR) », à la préparation du 27 mai 1998.

HERAULT

Une manifestation pour la « paix en Méditerranée » s'est tenue à Sète pendant toute la journée du samedi 11 octobre avec le matin, un colloque, salle Tabouriech, résistant mort en déportation, auquel participaient des délégués de Bosnie, Grèce, Palestine, Israël, Egypte, Algérie et Portugal, et l'après-midi, lors du rassemblement sur le môle face à la mer, une intervention d'Antoine Beille, vice-président départemental de l'ANACR, suivie de plusieurs discours fort applaudis, et d'un concert offert par les élèves du Conservatoire de Sète.

Le soir, le film de Hachine, « Le Destin », projeté en première nationale, sur la vie du philosophe Avicenne et la tolérance, a été prétexte à une riche discussion. L'ANACR y était représentée, notamment par son président Paul Dinnat.

HAUTE-GARONNE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu à Saint-Jean (banlieue toulousaine) le 4 octobre dernier, avec la participation d'une centaine d'adhérents et « d'Amis » et la présence de plusieurs personnalités, dont M. Gatto, directeur régional des A.C.V.G., Marty, directeur départemental de l'Office, M. Gérard, député-maire de Saint-Jean, M. Maubec, représentant M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, MM. Darmanin, président de l'UFAC et Gilbert Paltré, représentant la direction nationale de l'ANACR. Étaient également présents les responsables des diverses associations du département, tels que l'Union Fédérale, les Guerrilleros, les Garibaldiens, les Médailles militaires, les CVR, la FNDIRP, etc.

Après lecture des rapports d'activité et financier, celui présenté par la Commission d'Histoire signala la participation de l'ANACR dans 14 établissements scolaires pour la préparation du Concours de la Résistance, ainsi que sa présence aux travaux du CERRAVHIS (l'audiovisuel au service de la Résistance) de Blagnac.

La discussion fut suivie du vote de divers motions, dont une, que nous avons évoquée dans notre précédent numéro, concernant la prison de Saint-Michel de Toulouse.

Après les interventions des invités, la matinée se termina par une émouvante cérémonie au monument aux Morts de Saint-Jean, où son député-maire, Gérard Bapt, fils d'un résistant notoire d'Auvergne, fit une allocution remarquée. Après un vin d'honneur offert par la municipalité eut lieu un repas fraternel de clôture.

INDRE-ET-LOIRE

L'assemblée générale du comité départemental de l'ANACR s'est réunie le 27 octobre dernier sous la présidence de Robert Ducol, vice-président, à Beaulieu-lès-Loches, en présence de 70 Résistants et Amis.

Après la minute de silence en hommage à la mémoire des camarades récemment disparus, le secrétaire Jean Soury présenta le rapport moral et le rapport d'activité. Après rapport financier du trésorier, Max Morin, s'engagea la discussion qui porta plus particulièrement sur le procès Papon, les dangers du négationnisme, la montée de l'idéologie fasciste et bien sûr comment rejoindre le recrutement « d'Amis », ce qui conditionne l'avenir même de notre association. Puis André Thibaud, au nom de la Commission de Contrôle financier, donna quitus de la Commission au rapport financier qui fut, avec le rapport moral et d'activité, adopté.

Ont participé à nos travaux Mme Marisol Touraine, députée de la circonscription, M.M. Pruvost, directeur départemental de l'Office des A.C.V.G. ainsi que M. Péan, directeur interdépartemental du Ministère des A.C., Maréchal, adjoint représentant M. le Maire, ainsi que des représentants des associations suivantes: FNDIRP, maquis d'Epemont, maquis César (tous deux de l'ORA), FOPAC, FNAC, UNC-AFN, Souvenir Français. M. le Sous-Préfet s'était fait excuser.

Trois résolutions furent adoptées: sur la levée des forclusions, pour une journée commémorative de la Résistance le 27 mai, et sur l'inégalité des pensions des veuves selon que le mari est mort en déportation ou a été fusillé en France.

Après un cortège se rendant au monument aux Morts pour y déposer une gerbe, et le verre de l'amitié offert par le comité local, un repas de 130 convives clôtura cette journée.

HAUTE-VIENNE

Le repas annuel des anciens résistants et « Amis » du canton d'Eymoutiers a eu lieu dimanche 5 octobre dernier, réunissant une assistance nombreuse. Ils avaient résisté jadis aux nazis et leurs complices lorsqu'ils étaient jeunes. Ils résistent maintenant à l'épreuve du temps. Et de plus jeunes viennent les rejoindre pour poursuivre leur combat.

Dans la vaste salle des sports mise à leur disposition par la municipalité d'Eymoutiers, laquelle offrit aussi un vin d'honneur, ce fut une journée où régna une ambiance de camaraderie et de bonne humeur.

MORBIHAN

54 ans se sont écoulés depuis le parachutage au lieu-dit « Le Bois Jan », opération baptisée la « tournée du curé ». A la suite d'une dénonciation, 31 personnes furent arrêtées, et 11 périrent en déportation.

En souvenir, les anciens combattants, en accord avec la municipalité, ont décidé d'ériger une stèle au centre bourg et une pierre en granit au « Bois Jan », dont l'inauguration s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance, des autorités civiles et militaires, des membres des associations patriotiques. Un détachement de la garnison de Coëtquidan rendait les honneurs. L'ANACR était largement représentée.

Après l'émouvant hommage de M. Robert Perrot, maire, Joseph Daniel, ancien déporté, M. Lerat, ancienne internée, et Mme Haguet, aînée des petites-filles d'Etienne Eon, mort en déportation, ont ensuite dévoilé la stèle. Paul Morisset, au nom du président et des membres de la section des Anciens Combattants, a retracé cette page d'histoire.

Lucien BOUBERT (Somme)
Décédé dans sa 88^e année le 16 décembre dernier, Lucien Boubert, membre du Conseil national, président de la section ANACR Sarre-Vermandois et président d'honneur de l'UNC-AFN de Péronne, était titulaire de la Croix des engagés volontaires 1939-1945 FFI bataillon 7/2, de la Croix du CVR, de la Croix des Combattants 1939-1945 et de la Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec barrette France Libération.

François CHRISTIN (Libé-PTT)
Décédé dans sa 88^e année, secrétaire et porte-drapeau de l'association, François Christin (Libération Nationale PTT) était membre du Conseil National, Croix du Combattant et du CVR.

Lucien BOYER (Loire)
Membre du Bureau de l'ANACR de Saint-Germain-Laval depuis une vingtaine d'années, Lucien Boyer n'est plus. L'ANACR de la Loire a été aussi éplorée par la disparition de Jean MOULIN (de l'AS), Jean-Marie FOURNEL et Charles BROU (anciens FTFP), de Jean GROUSSET et François MEUNIER, des « Amis » Claudine PLACE et Jean RANDA.

Joseph MERO (Var)
Disparu le 8 avril dernier, Joseph Mero, militaire de carrière et résistant (AS) de la première heure, était président d'honneur et doyen du comité Est-Varois de l'ANACR. L'ANACR du Var a déploré aussi le décès de Théophile GAMBINI, d'Edouard BOUCAUT, de Cécile PEPIN.

Jean BRULE (Ain)
Décédé le 25 novembre dernier à l'âge de 77 ans, Jean Brulé avait rejoint les maquis de l'Ain en 1943. Ses connaissances en radio s'avèrent très utiles pour les communications avec Londres, il devint l'opérateur du lieutenant américain Paul Johnson, de la mission interalliée auprès du capitaine Romans, chef des maquis de l'Ain et du Haut-Jura, partageant le sort de l'état-major départemental (traite dans la neige, attaque de la ferme de la montagne par 200 soldats ennemis bien équipés, sortie en forêt durant laquelle la moitié des maquisards tombent). Il sera affecté à la compagnie AS de René II autour de Nantua jusqu'à la Libération. Il était Croix du Combattant et CVR.

L'Amicale du premier bataillon FTFP de l'Ain déplore aussi la disparition de deux membres de l'ANACR, Marc PICOT et Marius PERRET, Croix du Combattant et CVR.

Robert CROENNE, Raphaël LE MOULLEC, Marcel DROUAL, Jean BRIGARDIS (Morbihan)
Entré en Résistance dès 1940, Robert Croenne, après plusieurs tentatives d'évasion de France et son internement en Espagne, rejoignit la Grande-Bretagne en 1941 en se faisant passer pour un citoyen britannique. Intégré au Special Air Service (SAS) et après des mois d'entraînement intensif, il est parachuté le 8 juin 1944 à proximité de Saint-Marcel dans le Morbihan, et va apprendre aux jeunes maquisards le maniement des armes et des explosifs. Le 18 juin, c'est l'attaque allemande. Ayant rejoint un groupe de résistants, il participera à plusieurs actions de guérilla, dont l'attaque d'un train de munitions. La Bretagne libérée, il opère avec son unité au Sud de la Loire. En décembre, il est blessé dans les Ardennes lors de l'offensive allemande. En avril 1945, il sera parachuté derrière les lignes ennemies en Hollande.

Décédé à l'âge de 74 ans, Raphaël Le Moulec, réfractaire au STO, s'était engagé dans la Résistance en septembre 1943. Ancien des maquis de la Motte, de Kérvalain, de Botsego, des bois de Floranges et de la Touche, il a participé à la libération de différents secteurs de la région de Lorient, et combattit sur le Front de l'orient puis dans l'Est de la France, au sein d'une division américaine, et était titulaire de plusieurs décorations.

Marcel Droual, disparu à l'âge de 73 ans, s'était engagé avec d'autres jeunes du Croisty dans la Résistance active le 1^{er} mars 1944, Compagnie « La Marseillaise », sous les ordres du Capitaine Albert (Jean Diction). Il sera de tous côtés pour empêcher les troupes allemandes de rejoindre le Front de Normandie... Puis c'est le Front de l'orient, le Front de la Vaine. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il était titulaire de la médaille CVR et de la croix du Combattant Volontaire 39/45.

Jean Brigardis est décédé le 10 octobre 1997 à l'âge de 84 ans. Adjoint à la Section de Saint-Caradec-Trégonnet, 1^{er} Cie du 10^e bataillon FFI du Morbihan « Libé Nord » Commandant Le Coustaller il a participé à plusieurs parachutages d'armes qui servirent pour la formation du maquis de Keruistin en Ploridit. Il participa au combat de Kermagat Saint-Caradec le 14 août 1944 puis, vers le 18 août 1944, prit position avec sa section sur le Front de l'orient, notamment à Sainte-Hélène.

AVEYRON

Les anciens du maquis Arête Saules, de Séverac-le-Château, se sont réunis les 30 et 31 août pour commémorer le souvenir de leurs camarades disparus et célébrer la libération du département.

A Laissac, ils honorèrent la mémoire de Roland Saules, et à Cantarane ils s'inclinèrent devant la stèle élevée à la mémoire du commandant René et de Roland Saules. La traditionnelle tournée des stèles les conduisit au bois du Four, au bois des Tries, à la Mu-railasse, au monument de la Résistance à l'entrée de Séverac et autour du caveau des anciens du maquis au cimetière de Séverac où reposent René Dinomais, Sir Walter Stansfield et son épouse.

Les autorités locales, la population de Séverac accompagnèrent les anciens du maquis, représentés notamment par le commandant Richard, ancien chef départemental FFI et le docteur Testor, responsable et organisateur du maquis Arête-Saules. Rassemblement sympathique sur lequel plane le souvenir des disparus, certes, mais égayé par la joie de se retrouver et une rayonnante amitié.

Albert LABORET (Savoie)
Décédé à l'âge de 70 ans, Albert Laboret était un ancien de la compagnie FTFP 92/10.

Max TOULOU, Roger GUSTAV (Aveyron)
Militant de la Résistance à Montpellier, il exerça comme juge suppléant au tribunal de Villefranche-de-Rouergue de 1942 à son entrée au maquis Du Guesclin où, avec quelques camarades Scouts de France, il fut chargé de la section parachutages à Lunac. Il servit comme lieutenant adjoint au commandant de la 8^e Cie du 80^e RI. Né en 1922 à Metz, Roger Gustav entre sous le pseudonyme « Napoléon » au groupe AS (Alet) qui rejoindra le camp Du Guesclin. Il y suivra l'action de la 1^{re} Cie, et participera à la campagne d'Alsace.

Raymond LEAUSTIC, Raymonde FOLGOAS-GUILLOU (Finistère)
Président d'honneur du comité ANACR de Brest, Raymond Leastic s'est éteint le 30 septembre dernier à l'âge de 71 ans. Apprénti à l'Arsenal lors de la déclaration de guerre, il entra, en 1943, à son front National-FTFP. L'été 1944 venu, avec le groupe qu'il commande depuis mai 1944, Raymond Leastic combat dans les FFI armés grâce aux parachutages et aux prises sur l'ennemi pour la libération du Conquet et de Brest, en coopération avec les troupes américaines. Il est démobilisé le 20 octobre 1944 et reprend son travail à l'Arsenal, devoir accompli. Devenu président du comité de Brest de l'ANACR, Raymond Leastic se consacra à la défense des droits des Résistants, à faire connaître la Résistance et l'importance de son action dans la libération de la France. Voici un peu plus d'un an il avait souhaité mettre fin à sa fonction de Président. A l'unanimité, notre comité de Brest lui avait alors demandé d'accepter de devenir Président d'Honneur.

Disparu en mer le 9 mai 1996, Raymonde Folgoas-Guilou n'a été officiellement déclarée décédée que l'année dernière. Jeune résistante, on la trouve en janvier 1941 aux côtés de Jean Goumarch, le futur « colonel Pascal », organisant les premiers groupes de l'O.S. des JC. En octobre 1942, rescapée de la vague d'arrestations, elle est dirigée vers Paris où elle poursuit son action clandestine. Revenue définitivement à Huelgoat où elle est affectée au groupement « docteur Jacq », elle réussit à faire échouer le 15 juin 1944 une attaque ennemie. Combattante de la « Cie Barbusse », elle se distingue sur le Front de la presqu'île de Crozon. Après la Libération, elle se consacra à l'aide matérielle et morale en faveur des Combattants du Front de l'orient, des familles de fusillés, déportés et disparus.

Joseph PLOUNIEVEZ, Alexis LE BRIZAUT (Côtes d'Armor)
Disparu à l'âge de 77 ans, Joseph Plounevez avait pris part à de nombreux sabotages de matériel allemand, tel le câble souterrain reliant Brest à Nantes. Chef de section, il participa aux durs combats de la Pie au cours desquels les patriotes des bataillons « Guy Moquet » et « Koenig » obligèrent à la retraite 2000 soldats ennemis puissamment armés; il a participé à la libération de Carhaix.

Décédé le 19 octobre 1997 à l'âge de 74 ans, Alexis Le Brizaut, natif de Saint-Laurent, participa à la formation de la compagnie Porchou qui s'illustra brillamment dans les combats pour la libération de la Région de Bégard.

L'ANACR des Côtes d'Armor a été aussi affectée par la disparition de Joachim BIGNON, qui fut la Cie Bir-Hakem sur le Front de l'orient, d'Yves COADOU, membre du Bureau du Trégor, de Léon PELARD, membre du Bureau du Trégor et responsable de la section de Plouguivel, de Joseph LE CORRE dit « Jojo », membre du Bureau et de la Commission de Contrôle financier du comité du Trégor, d'Yves PHILIPPOT, vice-président et membre de la Commission de Contrôle financier du comité du Trégor, d'Alphonse ALAIN, un des premiers adhérents du comité du Trégor, et de Joseph LE BERTET, l'un des premiers adhérents aux « Amis de la Résistance (ANACR) ».

Pierre BATIFOL, Lucien TEISSIER (Lozère)
L'ANACR de Lozère a été éplorée par la disparition de Pierre Batifol, ancien du maquis de Haute-Lozère et de l'équipe de réception de la mission interalliée lors du parachutage à Mailhebiou, par celle de Lucien Tessier, qui participa activement aux actions de résistance dans le secteur de Langogne, ainsi que par celles d'Henri LAPORTE, ancien du Mont-Mouchet et du maquis Haute-Lozère, de Joseph AVANTURIER, ancien du maquis Haute-Lozère, d'Henri PELATAN, ancien de Rawa-Ruska, de Louis BRUNEL, qui fut résistant en Région parisienne.

COTES D'ARMOR

Baucoup d'émotion lors des commémorations des événements tragiques des 6 et 7 août 1944 du Corport-en-Lanmodès et de Créach-Maout en Pleubian.

Il y a 53 ans, des détachements de la Wehrmacht stationnés à l'Île-à-Bois, assaillants froidement Yves Le Berre, 17 ans, Jean-Baptiste Kernivinen, 45 ans et Adèle Lanthoen, née Le Guével, 57 ans. L'un des fils de celle-ci, Yves, 17 ans, abattu d'une rafale de mitrailleuse, devait miraculeusement survivre, malgré 10 balles dans le corps dont deux dans la tête. Le même jour, d'autres civils étaient fusillés à Pleubian et le lendemain 35 résistants étaient massacrés au sémaphore de Créach-Maout, après avoir été odieusement torturés.

Lors des deux cérémonies commémoratives, les maires de Lanmodès et de Pleubian, ainsi que les représentants de l'ANACR du Trégor ont rendu un émouvant hommage aux victimes de la barbarie nazie et mis l'accent sur la nécessité de transmettre la mémoire.

René RACLIUS (Seine-et-Marne)
Entré dans la Résistance à l'âge de 19 ans, René Raclius, décédé le 4 novembre dernier dans sa 75^e année, s'était engagé dans les rangs des FFI (matricule 2263, groupe de Saint-Mard).

L'ANACR de Seine-et-Marne a aussi été affectée par la disparition de Roger COTTRAY, membre du bureau du comité local de la Ferté-Sous-Jouarre.

Sébastien PARS (Haute-Corse)
Doyen des Anciens Résistants de Haute-Corse, vice-président d'honneur départemental de l'ANACR, Jean-Benoît Parsi s'est éteint à l'âge de 93 ans. Durant les combats libérateurs en 1943, il fut responsable militaire du canton de Borgo. Officier FFI, il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

L'ANACR de Haute-Corse a déploré aussi le décès début décembre dernier d'Augustin COQUET, professeur au collège de Corte et ancien Résistant.

Aimé REQUET, Suzanne PERRET (Isère)
Né en 1906, Aimé Requet fut employé au Polygone d'artillerie de Grenoble. Il entra en Résistance en rejoignant l'équipe CDM du Parc d'Artillerie puis les Groupes francs de l'Isère, devenant l'adjoint de leur chef Louis Nat. Parmi les nombreuses actions menées par Aimé Requet, mentionnons l'explosion de l'arsenal du Polygone.

Suzanne Perret fut agent de liaison; attachée à l'état-major départemental des FFI, aux côtés du général Alain Le Ray. Longtemps animatrice du comité ANACR de Vizille, elle était titulaire de la Croix de Guerre et de la CVR.

Joseph SALAMERO, Jean LEDDAN (Lot-et-Garonne)
L'un des tous premiers résistants du Marmandais, membre de l'Organisation Spéciale du PC clandestin dès l'automne 1940, participant au sabotage de véhicules livrés par Vichy à l'ennemi, Joseph Salamerio fut arrêté en juin 1941 par la police de Pétain. Livré par la suite aux Allemands, il sera déporté à Buchenwald.

« Capitaine Etienne » au bataillon Arthur-FTFP, Jean Lédan, un des héros de la bataille d'Arx et de la libération de Casteljaloux, fut un combattant de l'ombre dès septembre 1940, dans le Marmandais, évitant qu'une partie du parachutage de Montpouillan en 1943 tombe dans les mains de l'ennemi, et en dégageant une partie fin 1943 pour les patriotes d'Essayes où elles furent envoyées par le « Commandant Jeanot » et le groupe « Martha ».

Le comité ANACR du Lot-et-Garonne a été aussi affecté par la disparition d'Olga INZA, qui fut une des femmes à qui la Résistance doit beaucoup (congé au vélodrome d'Agén, dans les années noires, elle sauva des dizaines de combattants de l'ombre qui trouveraient accueil, confort et chemin vers les filières du maquis), ainsi que par celle de Claude ZIVI, qui se consacra depuis 15 ans, et jusqu'à ses derniers jours à la collecte de témoignages de résistants du Lot-et-Garonne.

Jeanne DAUMAS (Landes)
Membre du bureau départemental de l'ANACR et présidente du comité cantonal de Parentis, Jeanne Daumas, décédée le 2 décembre dernier, avait été à l'âge de 16 ans agent de liaison FTFP à Peyrehorade dans le groupe « Paul Mainthénen ».

Mariano FERNANDEZ, Pedro ABELLAN (Guérilleros)
Ancien officier des forces républicaines espagnoles, Mariano Fernandez connut l'exil en France et les camps d'Agde, de Barcarès, de Bram, la 22^e Cie et le 427^e groupe de Travailleurs étrangers. Entré en 1943 dans la Résistance en Ariège, il participa à différents sabotages dont la destruction de la ligne électrique Tarascon-Foix-Levalent. Arrêté par la Gestapo en mai 1943, placé dans un convoi de déportés vers les îles Anglo-Normandes, il s'évade et rejoint l'Ariège où il reprend le contact jusqu'à la Libération. Il était titulaire des cartes de CVR et de combattant.

Ancien de la guerre d'Espagne, réfugié en France en février 1939, Pedro Abellan, décédé en octobre dernier, fut interné en 1941 au camp du Vernet-d'Ariz. Intégré en 1943 à la 21^e brigade de Guérilleros espagnols de Cristino Garcia, il participa au combat de la Méditerranée durant laquelle 800 Allemands furent capturés. Trésorier du comité d'Alès et environs de l'amicale, il était décoré de la médaille CVR et de la Croix du Combattant.

L'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France (FFI) a été aussi éplorée par la disparition de Carmen MONTANE (Ile-de-France) et de Rufino CABRERO (Aude).

LE CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Alors que le thème du concours 1998 de la Résistance et de la Déportation porte sur la participation d'immigrés à la Résistance Française, divers correspondants nous adressent des documents de grand intérêt. Mentionnons les principaux.

Des Italiens dans les Alpes-Maritimes

Edouard Bertrand, de Nice, nous communique un article de Jean-Louis Paccacci, article qui mentionne l'activité de « l'Unione del Popolo », pavant dès le 11 novembre 1941, la mise sur pied de premiers groupes de la M.O.I. en juin 1942, la création d'un journal destiné aux troupes d'occupation italiennes, les incitant à désertir (ce qu'elles firent en nombre important lors de la chute de Mussolini), constituant des maquis à Auribeau et à Peille, cependant qu'une unité de partisans ligures, portant le nom de Garibaldi, fut anéantie à Sospel en août 1944. Inutile de dire que les M.O.I. de Nice, au nombre d'une quarantaine, participèrent au combat de la libération de la ville. Au total, les résistants italiens dans le département comptèrent 22 fusillés, 17 morts au combat, et 10 en déportation, ce qui représente 10 % du martyrologe de la Résistance azuréenne.

Des Espagnols dans les F.F.L. et F.F.I.

La participation des Espagnols à notre résistance est bien connue. Malgré l'accueil indigne que firent aux réfugiés les autorités de 1939, ils comprirent en grand nombre le sens de ce qui devenait le combat commun. Le premier char qui parvint à l'Hôtel-de-Ville de Paris avait un nom et un équipage espagnols, comme plusieurs de ceux que la 2^e D.B. avait dépêché avec lui, à l'instigation du colonel Roi-Tanguy. Quant à la Résistance « intérieure », Ange Alvarez a notamment écrit dans une brochure : « Il y eut des Espagnols dans tous les mouvements de Résistance française. Beaucoup d'entre eux eurent un rôle militaire important. Dans le Gard, par exemple, Miguel Arcas (Victor) fut chef du corps franc de Lasalle avant de devenir instructeur militaire du maquis Montaigne. On les retrouve dans les maquis des Glières, du Vercors, du Mont Mouchet; ils sont intégrés à l'A.S. (Armée Secrète), à l'O.R.A. (Organisation de Résistance dans l'Armée) et relèvent des mouvements « Combat », « Libération », « Franc-Tireur » qui vont se regrouper dans les M.U.R. (Mouvements Unis de Résistance). Ils meurent dans les rangs du maquis A.S. Bir-Hakeim, à la Parade, en mai 1944. »

Et bien sûr, il y eut les Espagnols des F.T.P.-M.O.I., parmi lesquels notre camarade cite Célestino Alfonso qui figure sur la tristement célèbre « Affiche Rouge » au côté de Manouchian. Sont connus également les rôles de Conrado Miret-Must et de Luis Fernandez, de bien d'autres... Mais c'est surtout sous le nom de Guerilleros Espagnols que les combattants espagnols se firent le plus connaître, comme les hommes de Cristino Garcia qui participèrent à l'évasion d'une vingtaine de « politiques » de la maison d'arrêt de Nîmes (le 4 février 1944), puis à la bataille de La Madeleine. On les cite également à Castelnau-d'Avignon (Gers) et de l'île-Jourdain. Ils sont présents dans la libération des Hautes-Pyrénées (Tarbes, Bagnères, Lourdes...) et des Basses-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, le Tarn... On estime à 3500 le nombre de ceux qui combattirent dans la seule région R4 (Midi-Pyrénées)...

D'origines très diverses à Vaugeton (Vienne)

Gabriel Thiant nous a adressé un récit concernant le massacre de Vaugeton, dans la Vienne.

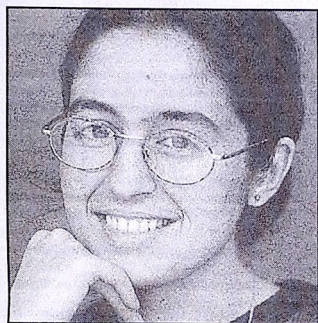
Le 12 juin 1944, un groupe de F.F.I. dont le chef était connu sous le nom de commandant Christian surprit les gendarmes français qui gardaient le camp d'Internement de Rouillé, libérant les prisonniers « politiques ». Les prisonniers délivrés s'égaillèrent vers leurs diverses régions, 22 d'entre eux restant avec leurs libérateurs et constituant avec eux dans la forêt de Saint-Sauvant un maquis, immédiatement engagé dans l'action. Cependant, dans la nuit du 26 au 27 juin, une unité allemande appuyée par des blindés et soutenue par des miliciens attaqua le maquis, fit prisonnier les survivants, les tortura et les massacra devant des habitants des environs amenés de force par les Allemands pour assister aux exécutions. Après quoi, les bourreaux, qui avaient été environ 1000 à 1200 contre une cinquantaine de maquisards écrasèrent avec leurs véhicules les corps des suppliciés.

Les survivants, qui se trouvaient hors du lieu, continuèrent vaillamment le combat. Mais qui étaient les massacrés ? Des Français, bien sûr, dont un gendarme, 10 Espagnols, un Arménien, 4 Italiens, un Belge, et même un Portugais.

Frères d'armes à jamais, dans l'Histoire de la France.

CONCOURS 1997 :

UN PREMIER PRIX NATIONAL



Nourhoda Himich, lycéenne de 17 ans, en terminale littéraire au lycée Henri Wallon, a remporté le premier prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

En mars dernier, c'est grâce à son professeur d'histoire-géographie, Marie-Françoise Sanier-Déhu, que cette

jeune fille, d'origine marocaine, participait au concours dans la catégorie des devoirs individuels. Le thème portait sur l'action des femmes dans la Résistance. « Je ne connaissais pas particulièrement cette époque mais, grâce au concours, j'ai beaucoup appris à travers de nombreux documents et films ». En juin, elle remportait le concours à l'échelon départemental. Un prix dont elle était déjà très fière. Mais, le 9 décembre, elle a eu droit à une consécration nationale, délivrée, lors d'une cérémonie à Paris, par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'Enseignement. A cette occasion, elle fut également chaleureusement félicitée par Jack Ralite, maire d'Aubervilliers. « Remporter ce prix me fait évidemment plaisir », explique-t-elle modestement. Mais, ce qui l'a surtout marquée dans cette aventure, ce ne sont pas les prix mais la visite des camps de Buchenwald. Aujourd'hui, elle ne songe qu'à la préparation de son baccalauréat, à ce qu'elle va entreprendre par la suite...

L.T.
Aubermensuel n° 70, janvier 1998

CONCOURS : COLLOQUES - EXPOSITIONS - CONFERENCES

ROMILLY (AUBE) : L'A.N.A.C.R. FAIT SALLE COMBLE AVEC 400 LYCEENS ET COLLEGIENS

Le comité de Romilly-sur-Seine (Aube), présidé par Pierre Collet et l'épouse, Ginette, est également une ardente animatrice, organisa le 16 janvier une conférence sur le thème du Concours de la Résistance et de la Déportation pour 1998, concernant la participation de nombreux immigrés à la Résistance Française. L'importance du comité et l'intérêt du thème font que le comité a réuni une salle comble, de près de 400 lycéens et collégiens. Le conférencier était Léon Landini, Président de l'Amicale Carmagnole-Liberté, depuis toujours adhérente à l'A.N.A.C.R.

Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles tant d'immigrés anti-fascistes et antinazis demandèrent refuge à la France, notre camarade résuma l'action qu'il mena dans la région de St-Raphaël, puis dans la Creuse où il avait dû provisoirement se mettre à l'abri, puis enfin dans le groupe Carmagnole-Liberté, groupe de la M.O.I., qu'il rejoignit après une arrestation, les tortures que l'on devine, mais avec lequel il connut la Libération de Villeurbanne.

Se rappelant que sa première illégalité date d'avant-guerre, lors de l'arrivée en Lorraine, l'accueil également distant et soupçonneux fait à l'époque aux « étrangers » en Lorraine, Léon Landini dit comment il fut de ceux qui rejoignirent très jeunes la Résistance : « Nous nous sentions Français et l'histoire de ce pays nous avait terriblement marqués ». Il sut un moment détendre l'atmosphère en se présentant comme « un macaroni au service

de la France », mais il l'émut profondément en sa très simple conclusion : « Qui a-t-il de plus beau dans la vie que résister ? »

De même que les responsables départementaux Maurice Camuset et Henri Planson, étaient présents le sous-préfet Jobard, le maire et conseiller général de la commune, des représentants du monde combattant et, bien entendu, du corps enseignant.

HAUTE-LOIRE : « UNE EXPOSITION OPPORTUNE »

Le Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation, que préside depuis dix ans Lucien Volle, et le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP), que dirige M. Christian Heux, ont présenté, du 12 au 30 janvier, au CDDP (8 rue J-B Fabre, au Puy), une exposition sur le thème « La participation des « étrangers » aux combats pour la libération de la France ». Cette exposition de seize panneaux, réalisée sous l'égide, notamment, du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et du ministère de la Culture, est une source documentaire particulièrement adaptée à l'étude du sujet. Elle a été complétée par des documents locaux.

Parmi les organismes qui soutiennent cette initiative figurent, entre autres, les comités d'entreprise et d'établissement d'E.D.F.-G.D.F. (CCAS), de la RATP (CE) et de la SNCF (CE).

Le 12 janvier, le vernissage de l'exposition avait lieu avec la participation de

MM. le directeur du CDDP, l'Inspecteur d'Académie, le Colonel Délégué Militaire Départemental, et des élus du Puy.

La présentant, Lucien Volle mentionna que des ressortissants de 69 pays ont participé à la Résistance ou aux armées de la Libération. Il fut vivement approuvé de déclarer : « Cette exposition ne pouvait être plus opportune au moment où la xénophobie et le racisme ne cessent d'inquiéter ». En Haute-Loire, parmi les résistants fusillés figurent 14 Polonais, 5 Belges, 5 Italiens, 4 Soviétiques, 2 Espagnols, un Autrichien, un Portugais et un Apatride. Parmi eux, le frère de Constantin Feldzer, notre regretté camarade qui fut l'un des glorieux pilotes de « Normandie-Niemen », Compagnon de la Libération.

M. Moulard, Inspecteur d'Académie, releva que, pour les candidats au concours 1998, qui porte sur le thème traité dans l'exposition, celle-ci constitue une riche et indispensable documentation.

SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS :

SUCCES D'UNE EXPOSITION

Du 8 au 17 novembre, une remarquable exposition sur le thème de la seconde Guerre mondiale a été présentée dans la salle du Centre socio-culturel de Saint-Pierre-les-Nemours. Réalisée par la commission « Culture et Information », avec le concours de la municipalité, elle a offert aux visiteurs très nombreux, un grand ensemble de panneaux rappelant les années noires de la guerre, de l'Occupation et de la Résistance.

L'ANACR, grâce au travail de Charles Bouchery, avait apporté son concours en présentant les panneaux consacrés à la Résistance seine-et-marnaise.

De très nombreuses visites des classes des établissements scolaires de la région se sont succédées durant 10 jours.

Il faut féliciter les organisateurs de cette riche et vivante exposition, et en particulier M. Christian Temmerman, professeur d'histoire, son initiateur. On ne peut que souligner la qualité du travail réalisé : documents et objets souvenirs, scènes de la vie sous l'Occupation, de la guerre et de la Résistance, personnages rencontrés de place en place. Un vivant souvenir plein d'enseignements.

« CHIFFONNIERS DE L'HISTOIRE »

Notre camarade Roland Pfefferkorn nous signale un ouvrage fort intéressant publié en coédition par Syllepse et la revue catholique Golias. Son titre ? « Négationnistes : les chiffonniers de l'Histoire ».

« Ce livre permet de répondre enfin de manière claire et actualisée aux questions que beaucoup d'entre nous se posent à propos de ce phénomène nauséux. Qui sont ces négateurs de l'histoire ? D'où viennent-ils. Comment procèdent-ils pour occuper le devant de la scène ? De quels soutiens et de quelles complaisances bénéficient les réseaux négationnistes ? Comment par exemple un ancien membre de Socialisme ou Barbarie, un ancien intellectuel du PCF ou un ex-porte-parole national des Verts peuvent-ils se retrouver dans ce milieu ? »

Et d'ajouter que le négationnisme a rallié depuis une bonne dizaine d'années « certains milieux, certes très minoritaires, se situant à l'opposé de l'extrême droite ». Il s'agit entre autres de « la Vieille Taupe », « la Guerre Sociale », feu « l'Idiot international »... Et notre camarade de conclure à juste titre que le négationnisme participe « au déblaiement de la route pouvant conduire, si on n'y prend pas garde, à une nouvelle barbarie. »

« LA RESISTANCE ALLEMANDE CONTRE LE NAZISME » (en Allemagne et en France)

Actes du colloque de Strasbourg, organisé par le Comité du Bas-Rhin de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, les 18 et 19 mars 1997.

Une partie des contributions évoque le rôle des antifascistes allemands dans la Résistance en France (thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation 1998 : le rôle des étrangers dans la Résistance à l'occupant).

Disponible fin 1997 à l'adresse suivante : ANACR p.a. Roland Netter, 34, rue de Rotterdam, 67000 Strasbourg.

Participation aux frais : 130,00 F l'exemplaire, port compris (à partir de 3 exemplaires : 100,00 F l'exemplaire, port compris).

Règlement par chèque à l'ordre de : ANACR Strasbourg.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACON - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS France..... 45,00 F Etranger..... 55,00 F Abonnement de soutien 70,00 F Le numéro 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60

DISPONIBLES EN MARS :

- Le Programme du CNR (avec présentation de Robert Chambeiron).
- Le rôle de la Résistance dans la Libération de la France.

Edités par les « Amis de la Résistance » (ANACR) : 40 F chaque.

Commandes à l'ANACR, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris.